



**AMICALE des ANCIENS des TROUPES de MARINE du GARD**  
Affiliée au groupement 195 de la Fédération Nationale André Maginot  
Président : G. Lemaire 546 chemin de la Préfecture 30900 Nîmes  
Secrétaire : E. Delenne 24 rue des Capitelles 30230 Bouillargues 0971333708  
Trésorier : J-C Lhuillery 1 rue de l'Ecluse 30000 Nîmes 0466846058

### Rapport de l'ASSEMBLEE GENERALE DU 21 FEVRIER 2015

L'assemblée générale 2015 s'est tenue le 21 février en mairie de GARONS selon le programme suivant :

- Ouverture de l'assemblée générale après vérification du quorum.
- Compte rendu d'activité
- Rapport financier
- Conclusions en présence des autorités invitées et présentation du rapport moral
- interventions des autorités présentes.

Après l'assemblée générale :

- Cérémonie au monument aux morts de GARONS avec remise de l'ONM à Raymond BRAULT et dépôt de gerbe.
- Photo du groupe sur devant le monument.
- Vin d'honneur offert par la mairie
- Repas de cohésion au restaurant « l'Hacienda » sis dans cette municipalité.

#### I - OUVERTURE

- **Au 31/12/2014 nous avons 139 adhérents à jour de leur cotisation.**
- **Le conseil d'administration était ainsi composé :**

Président d'Honneur : René GUIOL

Président Honoraire : Baudoin CHALLIER

Président Honoraire : Jacques ROIGNOT

Membres du bureau :

Président : Gilles LEMAIRE

Vice-Président : Firmin MOULONGUET

Secrétaire : Eveline DELENNE

Secrétaire adjoint : Jacques LAPERRIERE

Trésorier : Jean-Claude LHUILLERY

Porte drapeau : Robert ROY

Membres du Conseil d'Administration :

Michel ALINE, Pascal BONNEAU, Françoise DEPRIESTER, André EVESQUE, Christian GUINARD, Jean-Luc MIRALLES, Claude NEBEKER.

Le quorum est de 71, 47 pouvoirs ont été reçus, il y avait 38 présents. Il y a eu 6 décès d'adhérents au cours de l'année. Ceci donne un total de 91. Le quorum étant atteint, la séance pouvait débiter

#### II – RAPPEL DES ACTIVITES

21- nous avons accompagné sept décès au cours de cette année, dont l'enfant d'un adhérent :

- 12 avril : Albert BENEDICO
- 14 mars : Patricia VENON, fille de Claude et Nicole VENON
- 4 mai : Michel TERRACOL
- 25 mai : Josette FOURNIER
- 22 juillet : Robert MOTSCH
- 2 août : Alain SACHOT
- 12 novembre : Henriette BAILLS

22- L'amicale a été présente à toutes les **cérémonies patriotiques à Nîmes** et dans nos villages.

Le porte-drapeau **Robert ROY** a été présent à une grande partie des cérémonies patriotiques, à tous les obsèques ainsi qu'aux assemblées générales des associations qui nous font l'honneur de nous inviter.

Par suite de sa grande fatigue, il a dû être remplacé par Pierre **SOULAGE**, marc **DEPRIESTER** et Kamel **SIDHOUM**  
Ils méritent tous nos remerciements.

23- **Les autres activités peuvent être ainsi rappelées :**

Le 13/01 : obsèques du **colonel PERRIN**

23/01 : **vœux du nouvel an** à Santa Cruz, 52 membres participant.

25/01 : une délégation s'est rendue à Fréjus **pour l'AG de l'amicale des amis du musée des TDM**

26/01 : participation à **l'AG de l'UNP** et à celle de **l'amicale du 2ème REI**

30/01 : réunion du CA  
11/02 : réunion du CA  
17/2 : cérémonie pour les **morts en service à la gendarmerie**  
22/02 : **Assemblée générale** à Poulx  
24/02 : cérémonie pour les résistants au **Cimetière Saint Baudile**  
3/3 : cérémonie en souvenir des pendus au **Carré militaire de Nîmes**  
6/03 : **conférence au 2<sup>ème</sup> REI** : retour d'expérience par le **colonel OZANNE**.  
9/03 : **AG de l'UNC** à Alès  
22/03 : AG de dissolution de l'amicale des alsaciens et lorrains.  
Le reliquat de leur trésorerie sera versé à notre amicale. Nous les en remercions.  
24/3 : réunion du CA  
5/04 : repas **couscous à Santa Cruz** ; 70 membres participant.  
17/04 : obsèques **d'Albert BENEDICO**  
18 avril : obsèques de **Patricia**, fille de Claude et Nicole **VENON**  
25/4 : **AG de l'ANOCR**  
26/04 : **cérémonie à Fréjus** au monument des guerres d'Indochine  
27/4 : cérémonie pour les **victimes de la Déportation**  
29/04 : cérémonie pour **les morts en d'Indochine** à Nîmes  
30/4 : inauguration de la **stèle** érigée en mémoire des **morts au combat du 2<sup>ème</sup> REI**  
8/05 : Commémoration de la **victoire de 1945**. Délégations à Nîmes, Vauvert et Bouillargues  
10/05 : **AG de l'UNC** à Nîmes et AG des AET  
11/05 : cérémonie pour **Jeanne d'Arc**  
12/05 : obsèques de **Michel TERRACOL**  
17/5 : AG des **combattants de moins de 20 ans**  
20/05 : Obsèques du **général BOURDEREAU**  
23/5 : **CA FNAM** à Alès  
6/6 : obsèques de **Jean Toussaint** membre de l'UNP  
14/06 : organisation du **méchoui annuel** rassemblant 85 personnes  
17/6 : Commémoration de **l'appel du général de Gaulle**  
2/7 : **passation de commandement** au 2<sup>ème</sup> REI  
3/7 : cérémonie mémorielle pour les **marins de Mers-El-Kebir**  
13/7 : **Fête nationale** à Nîmes  
20/7 : commémoration de la **Rafle du Vel d'hiv**  
22/ 7 : envoi d'une délégation est aux obsèques du  **fils du capitaine LEBERT** officier de garnison, et d'une autre à Laudun pour celles de **l'adjudant-chef Dejvid NIKOLIC** mort pour la France au au Mali.  
25/7 : obsèques de **Robert MOTSCH**  
8/8 : inauguration du **carré militaire à Saint Chaptès**  
1/9 : une délégation se rend à **Fréjus pour la célébration de Bazeilles**  
2/9 : participation à **EL MOUNGAR** au 2<sup>ème</sup> REI et réunion du CA  
5/9 : remise de la médaille d'officier de **l'ordre national du mérite** à **Patrick EVESQUE** délégué régional des sous-officiers de réserve  
5/9 : cérémonie nationale du souvenir organisée par les armées : **100 villes, 100 drapeaux, 100 héros**.  
7/9 : jubilé du **Père ESPIN** ancien aumônier militaire des TdM à Santa Cruz  
10 au 14/9 : une délégation se rend au  **congrès de la FNAOM-ACTDM à Sedan**  
20/9 : **Bazeilles à Nîmes**, cérémonie au monument aux morts de la guerre de 1870 en présence des autorités préfectorales, municipales et militaires, suivie d'un repas rassemblant 58 membres.  
25/9 : hommage **aux harkis**  
27/9 : **Saint Michel** de l'UNP à Roquemaure  
16/10 : dépôt de gerbe suite à la nomination de monsieur **Jean DENAT, président du conseil général**  
17/10 : réunion du CA  
20/10 : loto de l'UNP  
23/10 : délégation à Béziers cérémonie pour les **victimes du Drakkar**  
8/11 : repas **choucroute à Santa Cruz** rassemblant 68 participants  
11/11 : commémoration de **l'armistice de 1918** à Nîmes avec cérémonie en soirée à la Maison carrée. Présence d'une délégation à Bouillargues  
12/11 : obsèques de **madame BAILLS**  
3/12 : Cérémonie de **Sainte-Geneviève**, fête de la gendarmerie  
5/12 : Cérémonie pour les **morts en AFN** à Nîmes et délégation à Bouillargues  
11/12 réunion du CA.  
18/12 : réunion du **CA Maginot à Alès**

Nous avons rendu visite pour la **remise des chocolats** de Noël à 11 de nos anciens qui, malades, ne peuvent plus se déplacer.

La totalité du produit, soit **781,00 €**, de la **tombola du couscous**, du **méchoui** et de la **choucroute** a été reversée à l'entraide coloniale.

**Les prévisions d'activité pour 2015** sont les suivantes :

- 16 avril : sortie de l'AMMAC à Avignon
- 21 avril : couscous à Santa Cruz
- 23 avril : AG du groupement 195 de la FNAM à Salindres
- 5 mai : sortie de la FNAM sur le canal du Midi
- 6 juin : méchoui au mas de Fonfroide
- 8 au 12 juin : Congrès de la FNAOM-ACTDM à Toulon
- 5 septembre : Bazeilles à Nîmes
- 7 novembre : choucroute à Santa Cruz

**II- RAPPORT FINANCIER par Jean-Claude LHUILLERY, trésorier.**

**Quitus a été donné par Jean-Pierre GOUTORBE**, vérificateur aux comptes.

**Le conseil d'administration** a été renouvelé, à l'exception de **Michel ALINE** démissionnaire. Le président le remercie pour les services rendus au sein du conseil d'administration. **Raymond BRAULT** est élu et prend la fonction de porte-drapeau, succédant à **Robert ROY** qui reste membre du CA. Les porte-drapeaux adjoints sont **Christian GUINARD** et **Marc DEPRIESTER**.

**III- RAPPORT MORAL Etabli par le président Gilles LEMAIRE**

Le Président a rendu compte du fonctionnement très satisfaisant et du bon esprit de l'association en s'arrêtant sur les points suivants :

Aspects positifs :

- augmentation du nombre d'adhérents (+6 ; dus, il est vrai, à l'arrivée de l'association des Alsaciens-Lorrains)
- Comptes financiers positifs grâce à une modération des dépenses.
- réussite des activités grâce au dévouement des personnels du bureau.
- Diversification de ces activités (conférences, notamment)
- Accès à la salle des Chassaintes et Santa-Cruz pour les rassemblements
- Belle réussite de la commémoration du 11 novembre
- Soutien de la ville de Nîmes pour Bazeilles, accueil AG à Poulx en 2014
- Subvention du conseil général pour le remplacement du drapeau

Difficultés rencontrées :

- Insuffisance de l'effectif du bureau au regard du plan de charge : Le président doit être présent à chaque manifestation patriotique ou invitation officielle ; information des adhérents plus difficile pour ceux qui n'ont pas Internet s'ajoutant aux difficultés pour ouvrir un site Internet, le Président résidant à Nîmes étant sur un débit 512 Ko.
- Difficultés pour se faire entendre des autorités sur certains principes élémentaires lors de manifestations patriotiques : respect de la minute de silence, organisation d'un carré d'anciens combattants. Les manifestations patriotiques semblent devoir être conduites en toute discrétion.
- Recours limité aux associations patriotiques pour diffuser l'esprit civique, à l'exception du Concours national de la résistance organisé par la Fédération Maginot (à laquelle nous sommes affiliés) ou le Souvenir Français.

Le Président a évoqué la **situation sécuritaire présente** de notre pays en soulignant les préoccupations qu'elle soulève parmi les membres.

Le contexte général de la lutte contre le **terrorisme islamiste** marqué par les récents attentats sur notre sol et au Danemark place notre pays en difficulté compte tenu de l'état de sa défense.

La France se retrouve en situation de guerre, selon les termes de nos propres dirigeants. La question que chacun se pose est celle de notre capacité à faire face à ces agressions, tout en répondant aux inquiétudes résultant d'une situation internationale bouleversée par la montée de nouveaux géants et le retour intempestif de la Russie. Cependant, l'ennemi immédiat, c'est l'islamisme. Lui faire face présente plusieurs niveaux de difficulté.

Tout d'abord, nous savons bien qui est l'ennemi islamiste mais nul n'est autorisé à le désigner clairement, à reconnaître le bon grain de l'ivraie au sein de la majorité silencieuse des musulmans. Pourquoi ? Parce que notre morale officielle, nos propres règles démocratiques l'interdisent. Remarquer que ce sont certains fondements de l'Islam qui sont la cause de la violence constatée conduit à être qualifié d'islamophobe, terme ostracisant, sinon à être interpellé comme raciste, appréciation de même niveau, bien qu'inappropriée car la religion en cause est revendiquée par des individus de toutes origines. Donc, il nous est difficile et même en quelque sorte interdit de désigner l'ennemi.

Son action se trouve renforcée parce qu'il agit sur un terrain favorable, c'est-à-dire nous-mêmes. Son champ d'action est notre psychologie. Son objectif est la conquête par intimidation d'une population Française installée dans un confort matériel qui annihile toute réactivité, toute notion d'effort face à l'agression. La France est pacifiée et pacifiste. Le grand assemblage du 11 janvier a donné l'impression de cette réaction, celle d'un sursaut où tous voulaient se dresser contre les agresseurs. Mais l'interprétation la plus perceptible a encore ajouté à la confusion en procédant à une légitimation de l'agression : celle-ci ne peut résulter que d'un sempiternel combat social, d'une inégalité présentée comme le mal mortel de notre société, celui qui alimente nos longues luttes internes, luttes devenues vaines et dérisoires devant le danger qui se présente. Or, il n'est pas ici question de niveau de richesse et de lutte des classes. L'objectif est de détruire l'essence même de ce que nous sommes, vieux pays de mille ans qui tire sa substance des règles de l'Evangile et de l'humanisme antique, règles reprises par nos lois républicaines qui condamnent fermement toute atteinte à la dignité humaine. Celles-ci ont conduit à la devise de liberté, d'égalité et de fraternité de notre Etat républicain. Ce qui est proposé par les agresseurs est une régression, un ordre qui accorde la préséance à la foi sur la raison, un ordre qui aliène les individus sous pression collective, un ordre associant le registre profane et cultuel et présentant un caractère englobant, totalitaire.

Que faire et avec quels moyens ?

Pour faire la guerre, et maintenant plus que jamais, ce qui compte ce sont les **forces morales**. La guerre, c'est d'abord l'affrontement de deux volontés. Pour gagner la guerre, il faut vouloir et pouvoir. Or constatons bien que cette irruption est facilitée par notre manque de fermeté dans l'affirmation de ce que nous sommes, enfin et surtout par notre retenue ou même notre défiance dans l'application des lois que nous nous sommes données. Le système démocratique est fondé sur les droits de l'homme, sur la reconnaissance de l'individu contre le collectivisme. Sachons dire qu'il s'avère être la seule voie du progrès et du bien-être. C'est chez nous et non dans les pays musulmans que l'on vit le mieux, preuve en est cette immigration de toutes origines qui frappe avec insistance à notre porte. Les musulmans vivant sur notre sol et qui sont tous issus de cette immigration en sont bien conscients. Ceci résulte de notre liberté, liberté dont il faut user comme individu responsable, convaincu de la justesse de notre cause, de la pérennité de la société qui nous protège. Il nous faut être offensif sur le registre de la psychologie, appeler les choses par leur nom, savoir convaincre, dénoncer l'arriération et l'usurpation, même si cette dénonciation doit conduire à l'affrontement que nous redoutons naturellement. Il faut savoir dire que le danger est au sein de l'Islam et que c'est au sein de l'islam qu'il faut le combattre. Il est, affirmons-le, aisé de ruiner un corpus, une idéologie générée par l'intimidation et l'ignorance, en le réduisant pièce par pièce. Encore faut-il pour cela que nous mobilisions notre raison, une raison qui exclut tout relativisme corrupteur, toute interprétation visant à éluder le conflit entre un bien et un mal que l'on voudrait indifférencier.

Cette volonté de résister trouve sa concrétisation dans un système éducatif, dans un système médiatique et dans une représentation nationale au fait des menaces, mobilisant les consciences, enfin sur **un dispositif de sécurité et de défense capable de répondre aux échéances violentes**, sur notre territoire et à l'extérieur de notre territoire. Le déclin de nos moyens militaires, provoqué par la mauvaise gestion des ressources de l'Etat est voué à se poursuivre selon l'actuelle loi de programmation. Il doit donc cesser, les armées ayant déjà fourni l'essentiel des efforts produits pour rétablir les finances publiques. On ne peut, hélas, espérer un rétablissement rapide de la situation financière de notre pays. Il faut pourtant espérer que l'Etat respectera alors sa raison d'être en accordant toute priorité à ses fonctions régaliennes, celles pour lesquelles il existe. L'Etat a en effet été créé comme générateur de sécurité, intérieure et extérieure. C'est pourquoi il doit d'abord satisfaire les besoins de la justice, de la police, et de la défense. Ce sont là les seules fonctions régaliennes. Les autres fonctions, à caractère distributif notamment, ne peuvent plus prétendre à priorité.

Sans doute faudra-t-il aussi, pour satisfaire aux nécessités de la défense intérieure, réintroduire **un service militaire volontaire** visant à alimenter une garde nationale couvrant le territoire. Mais il convient surtout de **ne plus altérer les budgets actuellement programmés** et sur lesquels pèsent de graves menaces, tout d'abord à cause de leur construction inédite par l'ajout de ressources exceptionnelles (les « REX » : vente de biens appartenant aux armées) dont la collecte s'avère bien aléatoire. Aucun autre budget de l'Etat n'est soumis à pareils subsides qui contreviennent aux règles budgétaires traditionnelles. Pour parer au manque prévisible, la solution financière

proposée est celle de « Sociétés de projet » autrement dit des structures de leasing auxquelles les armées loueraient les nouveaux équipements attendus. Ce montage paraît plus que douteux et, s'il se généralise, cela conduira inévitablement à un renchérissement des coûts et donc à une diminution du nombre des équipements. L'autre menace sur le budget est celle des dépenses liées aux interventions extérieures ressortissant normalement du budget général de l'Etat et qui n'ont pas été budgétées compte tenu de leur augmentation dans le contexte actuel. Souhaitons que la promesse réitérée du PR/Chef des armées de **sanctuariser le budget défense** soit effectivement tenue.

Dans le cas contraire, il faudra puiser ailleurs. Inévitablement sur le plan d'équipement, sur l'entretien des matériels et des bâtiments, ou sur la charge salariale. La guerre engagée contre le Califat islamique, en Syrie et en Irak, la situation en Libye, les développements du conflit dans le Sahel contre les divers acteurs (AQMI, Boko Haram, etc) aggravent cette situation en plaçant nos moyens en limite de capacité. Plus inquiétant, avec la fin de guerre froide et **le démantèlement de nos moyens lourds blindés-mécanisés**, ils ne sont plus adaptés à un affrontement plus significatif contre une panoplie comparable à celle que l'on voit déferler dans le grand-Est européen et même sur le bassin méditerranéen où la nature des adversaires potentiels est bien supérieure à celle de ceux rencontrés dans le Sahel.

Sans aborder les autres sujets concernant la sécurité et la défense de notre pays, comme celui de la prolifération nucléaire rampante qui demeure le sujet le plus grave même si son degré d'urgence n'atteint pas l'acuité de l'agression islamiste, celui aussi de la cyberguerre, celui enfin du contrôle de l'espace extra-atmosphérique, et in fine les conflits attendus pour la distribution des ressources énergétiques et minérales que l'on sait limitées sur la planète, il faut retenir que **le temps du recueil des dividendes de la paix après la fin de la guerre froide est bien terminé**. Le pays doit prendre conscience que son devenir passe par le maintien d'une défense forte, au sein d'une défense européenne qui se fait attendre, animée par des citoyens convaincus.

C'est pour cette prise de conscience que nous nous mobilisons, appelons l'attention de nos compatriotes et de nos élus, en gardant **notre confiance à nos armées dont l'action présente suscite toujours notre soutien et notre admiration**.

A l'issue de cette présentation **le LCL Jacques ROIGNOT, président honoraire**, a marqué son approbation sous le thème « soyons réactifs » en dénonçant certains aspects de la politique militaire actuelle déjà inventoriés ci-avant, et en demandant aux membres de l'Amicale de soutenir leur président et les membres du bureau, notamment en démontrant **la meilleure cohésion lors des manifestations patriotiques**.

#### **IV – CONCLUSIONS ET INTERVENTIONS DES AUTORITES PRESENTES**

##### **41- Invités excusés**

Prévus pour une intervention aux conclusions de l'AG, plusieurs invités se sont excusés par suite d'imprévus de dernière minute :

- Monsieur **Alain DALMAS** maire de Garons, représenté par monsieur **Yves RODRIGUEZ**, 1<sup>er</sup> adjoint.
- Madame **Joëlle MURRE**, conseiller général

##### **41- Remerciements aux invités.**

- Monsieur **Yves RODRIGUEZ**, 1<sup>er</sup> adjoint,
- Monsieur le **colonel Jean Hervé L'HENAFF**, commandant le 4<sup>ème</sup> RMAT
- Madame **Myriam MARTINEZ**, directrice de l'ONAC,
- Monsieur **Michel JARRY** adjoint délégué aux relations avec l'armée de la mairie de Garons,
- Les présidents de : l'ANOCR, l'ANORAA, Maginot groupement 95 du Gard, les Médailleurs militaires, les officiers de réserve, les orphelins de guerre, l'UNC de Marguerittes, l'UNP du Gard, les combattants de moins de vingt ans, les représentants des anciens des troupes de marine de l'Hérault, l'UNC du Gard, l'Union Fédérale,
- Messieurs les porte-drapeaux

##### **43 Intervention de Monsieur RODRIGUEZ : 1<sup>er</sup> adjoint à la mairie de Garons**

Monsieur RODRIGUEZ excuse Monsieur le maire de Garons retenu par une autre activité communale et nous exprime la grande satisfaction exprimée par le conseil municipal de nous recevoir dans sa commune.

##### **42- Intervention de Madame MARTINEZ, directrice de l'ONAC**

Madame MARTINEZ se réjouit de voir une association aussi dynamique avec une augmentation de ses effectifs. Elle résume l'activité de son service en 2014 :

- 1<sup>ère</sup> mission : la délivrance des cartes et titres : 650 demandes
- 2<sup>ème</sup> mission : la solidarité :
  - . 700 dossiers de demande d'aide
  - . 300.000 € d'aides diverses
  - . 50 dossiers d'aide d'urgence aux sinistrés des inondations

. 200 dossiers supplémentaires du département de l'Hérault  
- 3<sup>ème</sup> mission : le devoir de Mémoire avec la 1<sup>ère</sup> année du centenaire de la Grande Guerre  
Pour 2015, est programmé le 70<sup>ème</sup> anniversaire de la libération des camps ainsi que la mission Harkis- Rapatriés

#### **44 - Intervention du colonel Jean Hervé L'HENAFF, commandant le 4<sup>ème</sup> RMA**

Le colonel présente son régiment récemment implanté à Nîmes.

Cette formation est intervenue dans différents théâtres d'opération récents, **en Afghanistan puis au Mali**. Il fait face à sa mission de maintien en condition des forces dans des conditions en constante évolution. Il exprime toute sa satisfaction de commander son régiment composé de soldats et de **cadres particulièrement dynamiques**, capables d'adaptation en toute circonstance, ce que les adhérents présents ont pu vérifier lors de la **visite organisée en janvier** par le régiment au profit des anciens militaires du département du Gard et de l'Hérault. (n.b. visite particulièrement appréciée par les participants).

Le régiment vient d'être décoré de la **valeur militaire avec palme de bronze** grâce à son intervention en Afghanistan.

Le régiment a été engagé au Mali en 2014 et a reçu **14 témoignages de satisfaction** du COMMANFOR, du CEMAT et 4 citations individuelles.

« Cela n'est pas une mince affaire de soutenir l'armée française » affirme-t-il.

Le Colonel L'HENAFF affirme que son régiment reprend dignement le **flambeau laissé par les anciens** et il témoigne du grand intérêt à se retrouver parmi nous.

La séance est levée vers 12h00 pour se rendre à la cérémonie au monument aux morts de la commune.

A Nîmes le 14 mars 2015

Le colonel (e.r.) LEMAIRE, président